



Article du Centre France

Le centre des finances publiques de Vierzon est en grève depuis le 19 janvier. Ses agents demandent la création de 7 postes. Suite à l'audience du 28 janvier à Berçy, pendant laquelle le chef du service des ressources humaines a reçu une délégation de Vierzon en présence des secrétaires généraux de **Solidaires-CGT-FO**, la direction a proposé une réunion informelle mardi 2 février dans ses locaux à Bourges. Une délégation importante des agents de Vierzon (11 personnes) s'est présentée à cette réunion, accompagnée des sections syndicales **Solidaires-CGT-FO**

"Le directeur des ressources humaines du Cher qui pilotait cette réunion informelle, a décliné les propositions de la direction départementale du Cher. De son côté, la délégation a rappelé et réaffirmé son revendicatif immuable en matière d'effectif, à savoir la création d'emplois inscrits au Tagerfip (Tableau des emplois) : 1B et 1C au Service des Impôts des Entreprises (SIE), 1B et 2C au Service des Impôts des Particuliers (SIP), 1B et maintien du A à la Disposition du Directeur (ALD) à la Trésorerie Service Public Local ainsi que le maintien de tous les services, en pleine compétence, au Centre des Finances Publique de Vierzon."

"L'assemblée générale, rassemblée à l'issue de cette audience de deux heures, a conclu que **la délégation s'était déplacée pour rien**, si ce n'est le maintien d'un A ALD dans la durée et le déplacement au 1^{er} mars d'un C ALD à Vierzon, ! Les agents de Vierzon considèrent que l'information donnée par la direction et **consistant à soulager l'accueil par le recours aux personnes en service civique est une provocation !**

Les agents proposent, avec une ironie non feinte, que l'**appel à des exilés fiscaux en réinsertion** ou à des **stagiaires phobiques administratifs serait plus efficace** pour le consentement à l'impôt. Les agents et les organisations syndicales ont fait remarquer qu'ils considéraient **que le recours** à des personnes en **service civique** relevait de **l'exploitation de salariés.** "

Cette grève a des conséquences sur la vie des entreprises locales, des usagers et sur le service municipal d'eau potable et d'assainissement

Aujourd'hui, la Direction Générale persistant dans son refus d'entendre les revendications des agents, le ministre se doit de répondre favorablement à leur demande d'audience.